

1. Intitulé du certificat ¹

Photographe

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Éléments de compétences acquis

- Réaliser un entretien avec le client ou un commanditaire en reformulant les besoins exprimés et le livrable attendu
- Étudier la demande du client ou du commanditaire
- Identifier les différentes parties prenantes nécessaires à la réalisation du projet
- Formuler un devis en tenant compte de la demande du client, du budget, du temps et des contraintes éventuelles
- Constituer et gérer une équipe technique en déléguant les tâches et en tenant compte de la diversité des profils et des contraintes
 - Définir une planification de projet en tenant compte de la réglementation en vigueur et des évolutions technologiques et artistiques
- Communiquer avec les parties prenantes du projet de la préparation à la conception
- Préparer le lieu, le matériel, le décor et le sujet avec les parties prenantes
- Paramétrer les appareils et le matériel
- Effectuer des tests pour ajuster l'éclairage, le matériel et les angles de prises de vue en fonction du lieu et du sujet
- Guider et mettre en valeur le sujet à photographier dans la mise en scène préparée
 - Effectuer le traitement et le montage numérique des images en utilisant des logiciels de retouche et d'effets spéciaux, de photomontage
- Effectuer un classement des fichiers
- Réaliser les développements de tirages photographiques
- Contrôler l'impression des tirages
- Identifier les différents statuts juridiques pour créer sa structure en lien avec sa clientèle cible
- Analyser le marché, la concurrence, les évolutions sociétales, artistiques, techniques et technologiques au travers une veille du secteur
 - Définir sa stratégie d'identité et d'orientation artistique, les techniques et le traitement de ses prises de vue en studio comme en extérieur
- Assurer sa promotion
- Présenter ses productions photographiques au travers de supports de communication matériel et immatériel
 - Animer et contrôler sa présence et visibilité en ligne sur les médias et réseaux sociaux au travers du référencement et de la diffusion de contenu
 - Gérer son activité de photographe en assurant, ou en déléguant à un gestionnaire, le suivi financier, administratif, juridique lié à son statut et son modèle économique

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

Le photographe peut évoluer au sein d'une agence, d'un studio ou d'une entreprise de tout secteur tel que l'édition, la mode, la production, la communication publicitaire et institutionnelle, l'e-commerce, l'architecture et l'immobilier, la presse et les médias (presse quotidienne, magazine et corporate, web press, webdocumentaire, publications scientifiques et médicales, magazines et catalogues de mode, magazines de sport, ...).

Quelle que soit sa spécialité (photographe généraliste, photographe d'art, photographe culinaire, photographe de presse, ...) le photographe peut répondre à des demandes de particuliers et d'entreprises de tout secteur.

Type d'emplois accessibles :

Photographe, Photographe auteur, Photographe retoucheur, Photographe en post-production numérique, Tireur "fine art" en numérique ou argentique

Codes ROME :

E1201 - Photographie,
E1203 - Production en laboratoire photographique

Références juridiques des règlementation d'activités :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

-

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national ⁴ : Niveau 6

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : 14/10/2020
Durée de l'enregistrement en années : 5
Date d'échéance de l'enregistrement : 14/10/2025

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de plusieurs mises en situation les plaçant en conditions réelles (réalisation de tirages, création de support de communication, etc.).

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

L'obtention de chaque bloc de compétences fait l'objet de la délivrance d'une attestation de compétences. La validation de l'ensemble des blocs de compétences permet la délivrance de la certification.

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
Par candidature individuelle	Non
En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification de niveau 4 selon la nomenclature européenne.

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>